



**HAL**  
open science

**La richesse didactique de la critique des quatre préceptes  
de la méthode de Descartes par Jean-Louis Le Moigne.  
Un exemple d'application: la “ construction des besoins  
” versus “ l'analyse des besoins ” en informations**

Florence Rodhain

► **To cite this version:**

Florence Rodhain. La richesse didactique de la critique des quatre préceptes de la méthode de Descartes par Jean-Louis Le Moigne. Un exemple d'application: la “ construction des besoins ” versus “ l'analyse des besoins ” en informations. *Projectics / Proyéctica / Projectique*, 2024, n° 37 (1), pp.139-150. 10.3917/proj.037.0139 . hal-04712802

**HAL Id: hal-04712802**

**<https://hal.science/hal-04712802v1>**

Submitted on 27 Sep 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# LA RICHESSE DIDACTIQUE DE LA CRITIQUE DES QUATRE PRÉCEPTES DE LA MÉTHODE DE DESCARTES PAR JEAN-LOUIS LE MOIGNE

## ***UN EXEMPLE D'APPLICATION : LA « CONSTRUCTION DES BESOINS » VERSUS « L'ANALYSE DES BESOINS » EN INFORMATIONS***

**Florence Rodhain**

*Professeure des Universités, Université de Montpellier*

### **RÉSUMÉ :**

Dans son œuvre majeure « La théorie du système général », Jean-Louis Le Moigne (JLLM) présente et critique les 4 préceptes de la méthode de Descartes, auxquels il oppose 4 nouveaux préceptes. À la méthode de la science classique occidentale héritée de Descartes, il souhaite opposer une nouvelle méthode fondée sur ses nouveaux préceptes : il formalise ainsi, comme il l'énonce lui-même, le « contraire complémentaire » à la proposition de Descartes. Cette critique de JLLM apparaît particulièrement didactique et féconde lorsqu'on l'utilise auprès d'un public étudiant et qu'on leur propose d'utiliser les préceptes de JLLM pour les appliquer à la modélisation des problèmes contemporains. Dans cet article, sont présentés les 4 préceptes de Descartes, la critique qu'en fait JLLM, les 4 nouveaux préceptes qu'il lui oppose, puis l'application à un cas, celui de l'analyse des besoins en informations. Enfin, en guise de conclusion et d'ouverture, est présentée la « critique de la critique » de Descartes par JLLM, avec l'idée de réhabiliter l'esprit de relativisme et d'humilité dont a fait preuve Descartes dans sa quête.

**Mots-clés :** systémique, épistémologie, complexité, démarche scientifique, Descartes

---

## ABSTRACT:

In his major work, “La théorie du système général,” Jean-Louis Le Moigne (JLLM) presents and criticizes Descartes’s four precepts of method, to which he contrasts four new precepts. To the method of classical Western science inherited from Descartes, he wishes to oppose a new method based on his new precepts: he thus formalizes, as he himself puts it, the “complementary opposite” to Descartes’s proposition. This critique by JLLM appears particularly didactic and fruitful when used with a student audience and when we suggest that they use JLLM’s precepts and apply them to the modeling of contemporary problems. This article presents Descartes’s four precepts, JLLM’s critique of them, the four new precepts he opposes to them, and then the application to one case, that of information needs analysis. Finally, by way of conclusion, JLLM’s “critique of the critique” of Descartes is presented, with the idea of rehabilitating the spirit of relativism and humility shown by Descartes in his quest.

**KeyWords:** system thinking, epistemology, complexity, scientific approach, Descartes

---

## INTRODUCTION

Jean-Louis Le Moigne, dans son magistral « Théorie du Système Général », apportait une critique particulièrement constructive et oh combien didactique des quatre préceptes du discours de la méthode de Descartes. Aux quatre préceptes sur lesquels se fondait Descartes pour « bien conduire sa raison » (Évidence – Réductionnisme – Causalité – Exhaustivité), Jean-Louis Le Moigne oppose ceux de Pertinence, de Globalisme, de Téléologie, et d’Agrégativité.

Ayant enseigné pendant plus d’une décennie la systémique en école d’ingénieurs, et en débutant la première heure de cours par cette critique, j’ai pu constater combien cette entrée en matière facilitait la compréhension des concepts liés aux champs de la systémique et de la complexité.

Les étudiants étaient évalués sur un devoir qu’ils devaient rendre, dans lequel ils avaient pour consigne d’étudier n’importe quel sujet en l’analysant au prisme des concepts étudiés en cours, et particulièrement en appliquant les quatre préceptes de Jean-Louis Le Moigne. Je regrette de n’avoir jamais montré les meilleurs devoirs au regretté Jean-Louis Le Moigne ; je suis sûre

qu'il aurait pu constater combien sa pensée féconde trouvait là un enracinement dont les fruits allaient éclore, assurément pour le meilleur.

Avant de l'enseigner, j'avais moi-même utilisé ces quatre préceptes de Jean-Louis Le Moigne dans le cadre d'une réflexion sur l'analyse des besoins en information dans la démarche de construction d'un système d'information automatisé. Je propose ici d'illustrer la puissance opérationnelle des quatre préceptes de Jean-Louis Le Moigne en l'appliquant au cas de la recherche des besoins en informations dans le cadre d'un projet de système d'information.

## CRITIQUE DES QUATRE PRÉCEPTES DE LA MÉTHODE DE DESCARTES

Si la science occidentale (dans son approche analytique formalisée par Descartes dans son Discours de la Méthode publié en 1637) explique très bien un grand nombre de phénomènes, cette approche, d'après Le Moigne (1990b) s'est, de façon contemporaine, trouvée en échec dans diverses disciplines. La méthode analytique peut être utilisée pour la résolution de problèmes compliqués, et non pour celle de problèmes complexes<sup>1</sup>. L'appliquer à des problèmes complexes a pour seul effet de les rendre encore plus difficiles à résoudre (Le Moigne 1990b).

L'approche analytique se fonde sur les quatre préceptes du discours de la méthode qui permet de « bien conduire sa raison et de chercher la vérité dans les sciences » :

« Ainsi, au lieu de ce grand nombre de préceptes dont la biologie est composée, je crus que j'aurais assez des quatre suivants, pourvu que je prisse une ferme et constante résolution de ne manquer pas une seule fois à les observer.

Le premier était de ne recevoir jamais aucune chose pour vraie, que je la connusse évidemment être telle : c'est-à-dire, d'éviter soigneusement la précipitation et la prévention ; et de ne comprendre rien de plus en mes jugements, que ce qui se présenterait si clairement et si distinctement à mon esprit, que je n'eusse aucune occasion de la mettre en doute.

Le second de diviser chacune des difficultés que j'examinerais en autant de parcelles qu'il se pourrait, et qu'il serait requis pour les mieux résoudre.

1. Un système compliqué, est, selon Le Moigne (voir pages 119 et 256 de Le Moigne 1990a), composé de processeurs nombreux connectés uniquement par des relations arborescentes. (À noter que Le Moigne préfère l'emploi du terme « processeur » à celui d'« élément », car l'objet ou le système est actif, se caractérise par un comportement. Or le mot « processeur » suggère l'activité, bien plus que ne le suggère le mot « élément »). Les systèmes complexes, quant à eux, sont composés de processeurs, non nécessairement nombreux, mais entretenant, en plus d'éventuelles relations arborescentes, des relations rétroalimentées.

Le troisième, de conduire par ordre mes pensées, en commençant par les objets les plus simples et les plus aisés à connaître, pour monter peu à peu comme par degrés, jusques à la connaissance des plus composés ; et supposant même de l'ordre entre ceux qui ne se précèdent point naturellement les uns les autres.

Et le dernier, de faire partout des dénombrements si entiers, et des revues si générales, que je fusse assuré de ne rien omettre.

Ces longues chaînes de raisons, toutes simples et faciles, dont les géomètres ont coutume de se servir, pour parvenir à leurs plus difficiles démonstrations, m'avaient donné occasion de m'imaginer que toutes les choses, qui peuvent tomber sous la connaissance des hommes, s'entre-suivent en même façon, et que, pourvu seulement qu'on s'abstienne d'en recevoir aucune pour vraie qui ne le soit, et qu'on garde toujours l'ordre qu'il faut pour les déduire les unes des autres, il n'y en peut avoir de si éloignées auxquelles enfin on ne parvienne, ni de si cachées qu'on ne découvre ».

(Descartes, *Discours de la méthode*, 1637, p. 47 de l'édition Larousse de 1972).

Le premier précepte enseigne que la vérité, la preuve, sont fondées sur l'**évidence**. Le deuxième recommande de décomposer les difficultés en autant de parcelles qu'il est nécessaire pour les résoudre. Il s'agit alors de pratiquer le **réductionnisme** (la décomposition) pour analyser les problèmes. Le troisième explique que l'intelligibilité du problème est basée sur le principe de la **causalité**. Enfin, le quatrième indique que pour expliquer un phénomène, il est nécessaire d'en faire une description complète : c'est le précepte d'**exhaustivité** de l'analyse.

Le Moigne critique sévèrement ces quatre préceptes, et leur en préfère quatre autres qui lui semblent « mieux adaptés à la pratique de l'intelligence aujourd'hui » (Le Moigne 1990a).

L'objet du point suivant est de présenter, pour chacun des quatre préceptes, l'alternative, et de la discuter dans l'optique des besoins en information.

Discussion qui nous amènera à la proposition du terme « construction » comme substitut à celui d'analyse.

## Le précepte d'ÉVIDENCE, ou la négation des représentations

Qu'est-ce que l'**évidence** ? Le Moigne (1990b) ironise : pour Platon, il était certainement évident qu'une société se composait de citoyens et d'esclaves. Car toute évidence est à replacer dans une idéologie donnée, ou autrement dit dans le contexte des représentations l'ayant construite. Une pensée humaine peut-elle être imperméable à « l'influence idéologisante de son contexte social » ? Mannheim (dans Berger et Luckmann 1994) pense clairement que non. Il n'existe pas d'évidence objective donnée, indépendante de

l'observateur. C'est pourquoi Le Moigne préfère le concept de **Pertinence** à celui d'évidence. Ce concept permet de relativiser :

« C'est par rapport à quelques finalités explicitables que notre intelligence perceptive (et plus généralement cognitive) s'exerce. Le signe égal n'a pas la même évidence pour l'arithméticien écrivant  $2+2 = 4$  et pour l'informaticien écrivant  $N = N+1$ , mais pour chacun d'eux ce signe est pertinent par rapport à leur projet du moment » (Le Moigne 1990a, p. 33).

La problématique des besoins amène à nous poser la question suivante : les besoins sont-ils évidents ?

Nombreux sont les économistes adoptant une attitude positive face à la notion de besoin (Albou 1976) : selon eux, les besoins existent. Ils s'imposent à nous. Par exemple, Bernard-Bécharies (1970) déclare (p. 71) : « Prenons l'acte de satisfaction et le besoin comme des données positives sur lesquelles il n'y a pas lieu de s'interroger ». Ce n'est pas la peine de s'interroger... Les besoins sont évidents, ils sont donnés. Ainsi, pour Bernard-Bécharies comme pour de nombreux autres économistes, les données que représentent les besoins sont « à prendre comme elles viennent, telles qu'on les saisit directement dans le concret » (Albou 1976, p. 22).

« Autrement dit, il existe des évidences objectives indépendantes de l'observateur... » s'exclame Le Moigne (1990b, p. 18) après avoir présenté les quatre préceptes de Descartes. Pour les économistes cités par Albou, les besoins sont bien des évidences objectives indépendantes de l'observateur. Nous pensons au contraire que les besoins sont des construits. S'ils sont construits par le sujet, ils ne sont pas sans subir l'influence de l'environnement du sujet de manière générale, et, de manière particulière, sans subir l'influence de l'observateur qui cherche à *recueillir* ces besoins. Les besoins sont alors des données subjectives, construites par le sujet, par un jeu complexe d'interaction avec l'environnement.

Dès lors, il est difficile de prendre les besoins « tels qu'on les saisit directement dans le concret ». Au précepte d'évidence, on peut préférer celui de pertinence proposé par Le Moigne. Par exemple, il peut s'avérer pertinent, pour un directeur commercial cherchant à évaluer le travail de ses représentants, d'avoir *besoin* du Chiffre d'Affaires réalisé par chacun. Par rapport à son projet, cette information apparaît pertinente (mais en aucun cas évidente), puisqu'elle lui permet en partie de l'accomplir.

## L'inadaptation du précepte de RÉDUCTIONNISME aux problèmes complexes

On peut affirmer que les premières difficultés dans l'approche analytique sont apparues dans les sciences du vivant, à cause du précepte **réductionniste**, lorsqu'il s'est agi d'expliquer le fonctionnement d'objets vivants, régi par les échanges, les interactions entre les éléments. Aussi est-ce un biologiste, Von Bertalanffy, qui a posé les bases de la théorie des systèmes.

L'application du réductionnisme dans la procédure analytique nécessite en effet deux conditions :

- premièrement, que les interactions entre les parties soient inexistantes ou assez faibles pour être négligées. Sous cette condition seulement les parties pourront être véritablement « isolées », puis réunies ;
- et deuxièmement, que les relations décrivant le comportement des parties soient identiques. Dans ce cas seulement, l'équation retraçant le comportement du tout aura la même forme que celles qui rapportent le comportement des parties.

Or, ces deux conditions ne sont pas remplies en ce qui concerne les objets vivants. Plus généralement, elles ne sont pas comblées dès lors que l'on ne s'intéresse plus à un objet compliqué (analytiquement décomposable, bien qu'éventuellement caractérisé par une grande diversité et un grand nombre d'éléments) mais à un objet complexe. On ne peut plus décomposer lorsque les liens entre les parties sont définissants, c'est-à-dire lorsque le comportement de l'objet dépend essentiellement des liens entre les parties plutôt que des parties elles-mêmes, et lorsque, en plus, ces liens bouclent l'ensemble sur lui-même. Dès lors, le tout devient plus que la somme des parties, et l'approche globale doit être préférée à l'approche réductionniste. C'est pourquoi Le Moigne substitue le précepte de **Globalisme** au précepte de réductionnisme de Descartes.

Précisons que Le Moigne ne rejette pas le principe réductionniste. Il précise juste qu'il est inadapté dans les situations où les problèmes sont complexes, mais il reste parfaitement adéquat dans une multitude de situations :

« En tenant pour compliqués ces problèmes complexes et en les traitant par des méthodes analytiques, on les a rendus plus complexes encore. »

« Les échecs dans le traitement de problèmes complexes que l'on tente de modéliser par des méthodes analytiques deviennent nombreux et cruels ; en veut-on quelques exemples contemporains : délinquance juvénile, sécurité routière, crise des surplus agricoles, faim dans le monde, désertification des campagnes, croissance désespérante du chômage, maîtrise de l'énergie nucléaire... » (Le Moigne 1990b, p. 19).

L'ensemble des besoins d'un individu, d'une société, ou d'un groupe quelconque d'individus, doit-il être considéré comme un univers simple ? Ou au contraire, doit-on plutôt envisager l'ensemble des besoins d'un individu comme un système, où les liens entre besoins sont définissants ? De la réponse à cette question dépend la pertinence ou non de l'application de la démarche réductionniste. Si l'univers des besoins est simple, alors il devient possible d'étudier un besoin indépendamment des autres. On peut découper, ou, comme dirait Le Moigne, « saucissonner » l'ensemble des besoins en parcelles, sans se préoccuper des liens entretenus entre elles. Par contre, si, comme nous le pensons, l'univers des besoins, univers de représentations, est un univers complexe où les éléments ne sont ni

donnés ni stables, alors la démarche réductionniste est à écarter au profit de l'approche globale.

## Quand le précepte de CAUSALITÉ ne permet pas d'expliquer le comportement d'un objet par sa finalité

Le Moigne regrette que le précepte de causalité, lié à « l'hypothèse déterministe » qui gouverne encore l'institution scientifique aujourd'hui (Le Moigne 1994), soit posé comme principe universel. À ce précepte, il préfère substituer le principe **Téléologique**, qui vise à rechercher la compréhension du comportement de l'objet par son ou ses projets, ou, plus justement, par le ou les projets que l'observateur, ou *modélisateur*, attribue à l'objet, plutôt que par des lois<sup>2</sup>. En d'autres termes, pour approcher la compréhension d'un objet, Le Moigne préfère se rattacher au « afin de » plutôt qu'au « parce que »<sup>3</sup> :

« À "l'explication cause-effet", l'intelligence substitue alors, par une féconde généralisation, "l'interprétation (ou la compréhension) comportement-finalité". Au précepte causaliste, nous venons de substituer le précepte téléologique, celui qui fait d'une réflexion sur les finalités de l'objet à connaître une des clés d'entrée du dispositif de l'intelligence rationnelle » (Le Moigne 1990a, p. 39).

Ce principe téléologique semble pouvoir s'accorder avec l'activité de définition des besoins en information. Ne peut-on dire que c'est *afin* d'évaluer ses représentants que le directeur commercial a besoin du CA réalisé par chacun d'eux ? Ne peut-on donc pas, d'une manière générale, dire que c'est en fonction des finalités qu'une entité s'est fixées, que ses besoins en information peuvent être recherchés ? Une réponse positive à ces questions conduit à commencer par comprendre les finalités de l'entité avant d'entreprendre toute recherche de besoins en information.

## Le mythe du précepte d'EXHAUSTIVITÉ

Comment appliquer aujourd'hui ce précepte ? Comment parvenir à « faire partout des dénombrements si entiers et des revues si générales que nous soyons assurés de ne rien omettre » ? Le Moigne affirme que c'est « en pratique... impraticable ». Pour arriver à la compréhension de l'objet, Le

2. Notons que dans le domaine des sciences sociales, la théorie compréhensive de Weber répond à cette définition. Dans le domaine de la philosophie, Aristote définissait déjà la connaissance et l'action au prisme de la « vertu » qui est une disposition née d'une motivation, ie de la poursuite d'une certaine finalité.

3. Précisons que si nous écrivons que Le Moigne préfère se rattacher au « afin de » plutôt qu'au « parce que », cela ne signifie pas qu'il proscrit toute recherche de la compréhension d'un objet par l'explication causale. Ce qu'il rejette, c'est l'hypothèse selon laquelle le principe causal est unique et universel, ce qu'il exprime en ces termes : « le nouveau discours englobe l'ancien sans renier autre chose que sa prétention à l'universalité et au monopole de la rationalité. » (Le Moigne 1990a, p. 39).

Moigne nous propose d'omettre, de sélectionner des groupes de données, de choisir des agrégats, en bref de pratiquer l'**Agregativité**.

Est-il possible, comme le recommandent des auteurs en systèmes d'information, de recenser un ensemble exhaustif de besoins en information ? Sans doute peut-on déjà nuancer notre discours en fonction du sujet étudié. Par exemple, le problème de l'exhaustivité peut être envisagé différemment suivant que l'on s'intéresse à la recherche des besoins en information d'un cadre désirant évaluer ses subordonnés, ou que l'on étudie les besoins en information pour l'automatisation d'une procédure telle que la paie. Dans le second cas, si on cherche uniquement à reproduire une activité jusqu'alors effectuée de manière manuelle, en une activité entièrement automatisée, on peut éventuellement admettre l'utilisation du terme « exhaustivité », l'exhaustivité étant atteinte lorsque le système automatisé permet de fonctionner *strictement* de la même façon que la procédure manuelle. Cependant, de telles situations se rencontrent-elles souvent ? L'automatisation d'une procédure n'est-elle pas bien souvent l'occasion de modifier les façons de faire ? Dès lors que les besoins ne sont pas *strictement cadrés* par la reproduction d'une procédure manuelle en une procédure automatisée, le principe d'exhaustivité devient un leurre. Car dès ce moment, les individus, et leur interprétation du réel rentrent en ligne de compte (alors qu'ils sont, de manière très schématique pour les besoins de la démonstration, hypothétiquement absents dans un processus visant à reproduire strictement une procédure manuelle en une procédure automatisée). À partir de quel moment est-il possible de dire, pour la recherche des besoins en information du cadre désirant évaluer ses subordonnés, qu'une liste *exhaustive* de ses besoins est obtenue ? Nous n'avons pas de réponse à cette question, étant donné que sa formulation elle-même paraît dénuée de sens. Sans doute peut-on parvenir à l'obtention d'une liste d'informations qui satisfasse le cadre à un instant donné, mais en aucun cas on ne peut dire qu'une liste exhaustive des besoins du cadre a pu être obtenue.

## PROPOSITION DE SUBSTITUTION : CONSTRUCTION CONTRE ANALYSE

Au total, le terme *analyse* est connoté de la façon suivante :

« [...] il existe des évidences objectives indépendantes de l'observateur, auxquelles on accède par décompositions ou divisions : l'analyse. Ces évidences stables sont reliées par des relations cause-effet, que l'on peut identifier dès lors qu'on a procédé à leur recensement exhaustif, en fermant le modèle. » (Le Moigne, 1990b, p. 18).

Or, les besoins en information :

- ne sont pas des évidences, ne sont pas donnés ;

- sont des construits, en évolution permanente, donc non stables ;
- ne sont pas indépendants de la méthode utilisée par l'observateur pour les identifier ;
- ne sont pas indépendants des croyances de l'observateur ;
- ne sont pas déterminés ;
- ne peuvent être recensés de manière exhaustive.

Il devient donc délicat d'utiliser le terme *analyse* associé à « besoins ». Quel terme préférer alors à celui d'analyse, dont le rejet vient d'être justifié ? On pourrait lui préférer celui de *recherche* des besoins en information, mais il pourrait laisser supposer que ces besoins sont enfouis ou cachés quelque part, et que le rôle de *l'analyste* est de trouver ces besoins, comme on rechercherait un métal précieux à divers endroits. On pourrait également parler de *recueil* des besoins en information. Mais ce mot laisse tout autant supposer l'existence des besoins indépendamment du processus qui aboutit à coucher noir sur blanc une liste de besoins.

Les besoins ne sont pas figés dans la tête des individus, et le rôle de l'informaticien n'est pas d'extraire les besoins de la tête des gens. L'informaticien n'est pas neutre. Dans la liste des besoins qu'il est amené à dresser, on retrouve sa patte, ainsi que celle de la méthode qui a été utilisée. La méthode, tout comme l'intervenant, ne peut pas ne pas influencer le résultat final.

C'est pourquoi nous préférons parler de *construction de*<sup>4</sup> besoins en information, le processus de construction étant celui qui aboutit à une liste de besoins en information. Dans ce processus, interviewés et interviewers travaillent ensemble à l'élaboration de ces besoins.

## CONCLUSION : PROPOSITION D'OUVERTURE : CRITIQUE DE LA CRITIQUE DE DESCARTES PAR LE MOIGNE

Tout le *Discours de la méthode* est rédigé à la première personne et relate les expériences personnelles de René Descartes dans sa quête de liberté par la pensée.

Ce fait est passé sous silence dans « La théorie du système général » de Jean-Louis Le Moigne. À la lecture de l'œuvre majeure de JLLM, s'imisce l'impression d'un Descartes, vaniteux, prétendant à l'universalisme. Dans ses remerciements pour la première édition, Jean-Louis Le Moigne amorce

4. Le singulier est préféré au pluriel, étant donné qu'il suggère l'absence d'universalisme dans la liste des besoins en information dressée par l'intervenant.

ainsi son manuscrit : « À l'heure où l'on voudrait, avec probité et gratitude, dire à chacun ce que la raison nous inspire, je découvre à nouveau l'extrême vanité du quatrième précepte ». D'emblée, le ton est donné. Il n'évoluera pas au fil des pages. Par exemple, p. 29, à propos du nouveau discours qu'il propose, JLLM tient à préciser : « il nous faudra rassembler les matériaux d'un nouveau discours qui se saura, lui, être de circonstance... », sous-entendant une volonté universaliste de la part de Descartes, un désir d'imposer une version définitive et absolue de ce que doit être l'esprit scientifique.

En se tenant à la seule lecture des passages sélectionnés dans *La théorie du Système Général* du *Discours de la méthode* de Descartes, le lecteur risque de conserver une vision réductrice (ce que combat précisément JLLM) de l'œuvre et surtout de la démarche de Descartes pour la construction de l'œuvre, alors même que la « méthode » ayant conduit à l'élaboration de « la méthode » est précisément décrite par Descartes.

Est-ce que, comme le suggère JLLM, Descartes prétendait apporter une théorie visant à révolutionner la pensée scientifique ? Par ailleurs universelle ?

Lisons-le plutôt. René Descartes relativise dès le début :

« Toutefois il se peut faire que je me trompe, et ce n'est peut-être qu'un peu de cuivre et de verre que je prends pour de l'or et des diamants. Je sais combien nous sommes sujets à nous méprendre en ce qui nous touche, et combien aussi les jugements de nos amis nous doivent être suspects, lorsqu'ils sont en notre faveur. Mais je serai bien aise de faire voir en ce discours quels sont les chemins que j'ai suivis, et d'y représenter ma vie comme en un tableau, afin que chacun en puisse juger, et qu'apprenant du bruit commun les opinions qu'on en aura, ce soit un nouveau moyen de m'instruire, que j'ajouterai à ceux dont j'ai coutume de me servir.

Ainsi mon dessein n'est pas d'enseigner ici la méthode que chacun doit suivre pour bien conduire sa raison, mais seulement de faire voir en quelle sorte j'ai tâché de conduire la mienne. Ceux qui se mêlent de donner des préceptes se doivent estimer plus habiles que ceux auxquels ils les donnent ; et s'ils manquent en la moindre chose, ils en sont blâmables. Mais, ne proposant cet écrit que comme une histoire, ou, si vous l'aimez mieux, que comme une fable, en laquelle, parmi quelques exemples qu'on peut imiter, on en trouvera peut-être aussi plusieurs autres qu'on aura raison de ne pas suivre, j'espère qu'il sera utile à quelques-uns sans être nuisible à personne, et que tous me sauront gré de ma franchise. »

Ainsi, ne serait-il pas injuste de prêter à Descartes des prétentions d'omniscience et lui attribuer les déconvenues de la science moderne ? Car l'ensemble de la méthode de Descartes repose sur l'introspection et la connaissance de soi avec la ferme détermination de préserver sa liberté et ne pas céder aux opinions. Ainsi, ces voyages dans le monde, sa rencontre avec différentes cultures,

son étude de nombreuses disciplines, relatées dans le *Discours de la méthode*, lui ont permis d'avancer dans son cheminement personnel.

En somme, le *Discours de la méthode* est le récit d'un homme qui explicite son cheminement dans son besoin de liberté ; c'est l'histoire d'un homme à la recherche de ses besoins et des moyens d'y répondre.

« L'humilité, c'est de lier ses idées à sa personne, car cela n'enferme pas l'autre. Dire "je", rappelle le contexte et rend l'autre libre ! Bref, dire "je" autorise la relativité, la contextualisation, la temporalisation, la liberté du lecteur. » (Rodhain 2008). Descartes n'a pas fait autre chose que de contextualiser en toute humilité ses 4 préceptes ; seuls des copier-coller décontextualisés aboutissent à sa condamnation à la vanité.

J'ai eu la chance de côtoyer JLLM, de bénéficier de ses critiques éclairées en tant que rapporteur de mon HDR aux côtés d'Edgar Morin en 2008, où j'y présentais justement la nécessité de dire « je » en sciences et de débusquer le « jeu » de son mental pour ne pas sombrer dans l'illusion d'une quelconque possibilité d'accès à la vérité. Il y a exactement 32 ans, lorsque j'ai dévoré – il n'y a pas d'autres mots – la « théorie du système général », il eut été utile de ne pas m'en tenir à la seule critique des 4 préceptes de Descartes ; il eut été judicieux, pour d'ailleurs suivre l'enseignement de mes maîtres, dont JLLM, de m'imprégner de l'intégralité du texte original ayant abouti aux fameux 4 préceptes, et de « méditer » ce texte, pour reprendre un verbe cher à Jean-Louis Le Moigne.

Descartes réhabilité à mes yeux, je peux enseigner à mes étudiants une version plus complexe des 4 préceptes de Descartes et des 4 préceptes de JLLM, jusqu'à une prochaine lecture, une prochaine expérience, un prochain voyage, qui me fera réviser ma vision ?

Si je regrette de ne pas avoir pris connaissance suffisamment tôt de la méthode de la méthode de Descartes, je regrette bien plus l'impossibilité d'en débattre désormais avec Jean-Louis Le Moigne... Si de Descartes demeure des écrits qui me touchent, je garde de JLLM non seulement des écrits puissants, mais également un regard pétillant, des yeux perçants, une écoute bienveillante. Ses yeux scintillaient, exprimant l'atteinte d'une humble sagesse obtenue au prix d'un travail intellectuel et personnel constant et acharné pour accéder à la connaissance.

« On n'enseigne pas ce que l'on veut ; je dirai même que l'on n'enseigne pas ce que l'on sait ou ce que l'on croit savoir : on n'enseigne et on en peut enseigner que ce que l'on est » déclamait Jean Jaurès, en 1910, à la Chambre des Députés.

Quiconque a eu pour maître Jean-Louis Le Moigne a certes été saisi par l'acuité et l'étendue de ses connaissances... Cela n'étant rien comparé au saisissement qui pouvait envahir l'élève s'il se laissait aller à ressentir la puissance de la présence de JLLM, exacerbée au moindre saut dans son regard rieur et curieux sur le monde, laissant entrevoir toute la profondeur d'un cheminement de vie marqué par une soif inextinguible de quête de connaissance menée sous l'autorité d'une éthique personnelle prodigieusement rigoureuse.

## RÉFÉRENCES

- Albou, P. (1976). *Besoins et motivations économiques*, P.U.F.
- Berger, P., & Luckmann, T. (1994). *La construction sociale de la réalité*, Sociétés, Méridiens Klincksieck, (titre original : *The Social Construction of Reality*, 1966).
- Bernard-Bécharies, J.-F. (1970). *Le choix de consommation – Rationalité et réalité du comportement du consommateur*, Éditions Eyrolles et Éditions d'Organisation.
- Descartes, R. (1637). *Discours de la méthode*, Classiques Larousse, (édition originale : 1637), 1972.
- Le Moigne, J.-L. (1990a). *La théorie du système général. Théorie de la modélisation*, P.U.F., 3e édition, (première édition : 1977).
- Le Moigne, J.-L. (1990b). *La modélisation des systèmes complexes*, Afcet systèmes, Éditions Dunod.
- Le Moigne, J.-L. (1994). *Sur un des fondements du constructivisme : l'hypothèse téléologique, Le Constructivisme. Tome 1 : Des Fondements*, ESF Éditeur, collection Communication et complexité, 91-111.
- Rodhain, F. (2008). *Le « Je » et le décryptage du jeu du mental comme préalable à une science en conscience*, HDR Soutenue le 9 avril 2008, Université Montpellier 2, 175.

**Florence Rodhain** est Professeure des Universités à l'Université de Montpellier. Auteure de plus de 270 publications scientifiques (journaux, ouvrages et actes de conférences), elle est membre fondatrice de la chaire « Reliance en complexité » dirigée par Régis Meissonnier aux côtés d'Edgar Morin et du regretté Jean-Louis Le Moigne.